



Lettre d'engagement annuel pour la mise en place d'un ENT primaire

Année scolaire 2014/2015

Dans le cadre de la convention territoriale fixant les termes d'un déploiement de l'école numérique rurale dans les écoles primaires du département de la Haute-Saône, il est convenu que:

La collectivité locale ci-nommée:

Précisez l'intitulé exact de la collectivité (mairie, syndicat intercommunal, communauté de communes)

De Représenté (e) par M. ou Mme :.....

Mettra en œuvre l'ENT Haute-Saône pour les classes des enseignants de l'école ou des écoles ci-dessous désignées:

Commune	Nom de l'école	Nom et Prénom de l'enseignant	Classe

La collectivité locale prendra en charge les frais d'abonnement annuels au prorata du nombre de classes engagées avec la société **CAP-TIC** « école numérique rurale ».

Chaque directeur devra effectuer les démarches suivantes (tous les documents nécessaires sont sur www.reseaumicros.fr)

- Avis favorable du conseil d'école.
- Déclaration simplifiée à la CNIL (lien)
- Autorisation d'ouverture d'un ENT auprès de l'IEN de la circonscription
- Autorisation d'emploi de photographies par les représentants légaux de l'élève (droit à l'image)
- Charte élève des usages du numérique à l'école
- Charte adulte des usages du numérique à l'école
- Connaissance et respect du décret du 30 novembre 2006 fixant le cadre de l'utilisation de l'ENT à l'école

Le directeur informera les familles des élèves concernés et administrera la gestion des comptes des usagers au niveau de l'école.

M. ou Mme: directeur (trice) de l'école de :.....

Atteste que les différentes démarches administratives mentionnées ci-dessus ont été réalisées.

Fait à:

Le:

Signature et cachet :

Le représentant de la collectivité

Le directeur de l'école